



## Association Pour un Avenir Concerté des Epis et du Raquet

Pour le renouvellement de votre adhésion, nous vous proposons d'envoyer ou de déposer votre cotisation de 6 Euros (par famille) à l'ordre de l' APACER, à l'adresse suivante :

M. Philippe Cogez 763 sq. Robert Desnos 59450 Sin Le Noble.

Nous vous invitons à recommander l'APACER à vos voisins et amis

[www.apacer.fr](http://www.apacer.fr)

Avec mes remerciements

Bien amicalement

Le président

Philippe Cogez

-----  
Bulletin d'adhésion à l'association << A.P.A.C.E.R >>

Madame et/ou Monsieur.....

Adresse postale : N° ..... Rue.....

Code postal.....Ville.....

Tél fixe.....Tél portable.....

Mail .....

Souhaite (ent) adhérer à l'association et règle (ent) le montant de la cotisation annuelle, fixée à **6 Euros par famille**, en espèce ou en chèque libellé à l'ordre de l'A.P.A.C.E.R, à déposer chez

Monsieur Philippe Cogez 763 square Robert Desnos 59450 Sin Le Noble